

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation des Maristes de Puylata est exempte de droits de mutation et est donc totalement exonérée de droit de succession. Les legs, donations et assurances-vie sont la forme de générosité la plus efficace.

Ils peuvent être affectés à un domaine qui vous tient à cœur. L'intégralité des biens transmis est ainsi consacrée à nos projets en faveur de l'éducation.

Et parce que transmettre une partie de vos biens à notre Fondation est un acte engageant qui ne peut s'effectuer que dans un climat de confiance, nous sommes à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

Votre interlocuteur privilégié : Mme Muriel LAJOUS
Courriel : fondation@fondation-maristes-puylata.com
Téléphone : 04 27 46 05 13

DEMANDE D'INFORMATIONS

- Je souhaite recevoir plus d'informations sur la Fondation des Maristes par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous.
- Je souhaite être recontacté par téléphone au numéro indiqué ci-dessous entre et heures.

Mes coordonnées

Nom Prénom

Adresse

Adresse courriel

Téléphone

Merci de retourner ce bulletin par courrier à l'adresse suivante :

Fondation des Maristes de Puylata

4 montée saint Barthelemy, 69005 Lyon

ou contactez-nous via notre site internet

www.fondation-maristes-puylata.com



Fondation des Maristes de Puylata
4, montée Saint-Barthélemy - 69005 Lyon

Votre interlocuteur privilégié

Mme Muriel LAJOUS

Courriel : fondation@fondation-maristes-puylata.com

Téléphone : 04 27 46 05 13

www.fondation-maristes-puylata.com

Crédit photo : Sébastien Soria - Textes : Muriel Lajous - Relecteur : - Conception graphique : Yoaine Péguis - Ne pas jeter sur la voie publique



L'éducation, le bien le plus précieux au monde

L'éducation est essentielle à la réalisation de chacun et le plus puissant facteur d'égalité. Garantir une éducation à chaque enfant c'est libérer son potentiel et lui permettre d'agir pour un monde plus juste.

Soutenir l'effort éducatif telle est la vocation principale de la Fondation des Maristes de Puylata, dans le respect de l'esprit des Pères Maristes.

Une Fondation pour favoriser cette capacité à se réinventer chaque jour, avec la certitude que tout être humain a, en lui, des ressources infinies, dès lors que nous lui prêtons attention et l'accompagnons, en confiance, dans sa propre révélation.

« L'Enseignement [...] doit être assuré avec un sérieux qui est de lui-même un éveil de la conscience au vrai, à la rigueur et à l'honnêteté intellectuelle.

Le climat éducatif que nous désirons réaliser [...] peut se décrire autour de trois attitudes principales : être simple, être humain, vivre dans la liberté.

Marc Perrot,
Fondateur de la Fondation des Maristes de Puylata

Comme l'art et l'architecture éduquent, la philosophie contribue à l'ouverture aux autres. Cela permet de développer le sens des responsabilités, la capacité à prendre des décisions afin que ces qualités contribuent aux fondements d'une société qui doit demeurer solidaire et responsable.

Vous avez un projet, une idée, un rêve dans le domaine de l'éducation et vous ne savez pas comment le réaliser ? La Fondation des Maristes de Puylata est à votre service pour vous permettre de le concrétiser.

Grâce à vos dons et legs, la Fondation peut et pourra :



Favoriser le développement de Sainte-Marie Lyon, particulièrement sur le plan immobilier, soutenir diverses actions pédagogiques et éducatives.

Construction d'un lycée à Meyzieu dans l'Est Lyonnais.



Contribuer à la pérennité du Collège Supérieur dont la Fondation est membre fondateur, comme lieu de réflexion pour rendre disponible à tous les ressources de la philosophie dans un esprit de rencontre intergénérationnelle et amicale par de nombreuses conférences sur des thèmes variés.



Soutenir les établissements en Afrique : écoles et collège à Dakar (Sénégal) et Kinshasa (République Démocratique du Congo).



Encourager la culture et le divertissement : Soutien aux *Petits chanteurs de Lyon* et à la colonie « écolo » *Le Temps des Vacances*.



Assurer son rôle de mémoire comme centre de documentation et de références.

Réduire son Impôt sur la Fortune Immobilière grâce à un don :

Il est possible de défiscaliser et de **réduire l'Impôt sur la Fortune Immobilière** par la réalisation d'un don. Votre don à la Fondation des Maristes de Puylata étant déductible de votre IFI à hauteur de 75% de son montant, vous pouvez supprimer totalement votre IFI.

Si votre IFI s'élève par exemple à 3 000 €, un don de 4 000 € à notre Fondation vous permet de réduire intégralement votre IFI et ne vous revient finalement qu'à 1 000 €. À savoir que la **réduction fiscale de l'IFI** est limitée à 50 000 € par an, ce qui équivaut à un don de 66 667 € pour rendre l'impôt nul.

Vous êtes libre de transmettre par testament et donation :

Le legs vous permet de transmettre par testament tout ou partie de vos biens aux personnes de votre choix et/ou à la Fondation des Maristes de Puylata après votre décès ou celui de votre conjoint survivant. Vous disposez ainsi de vos biens jusqu'à la fin de votre vie.

Des biens immobiliers : appartements, maisons, terrains, fermes, locaux commerciaux, livres ou occupés...

Des biens mobiliers : meubles, objets d'art, bijoux, sommes d'argent, avoirs bancaires, portefeuilles d'actions ou obligations, droits sociaux ou droits d'auteurs...

Vous pouvez transmettre de votre vivant par donation ou choisir de léguer tout ou partie de vos biens par testament. Ce don de fidélité maintiendra votre lien d'attachement à nos principes éducatifs dans le respect de l'esprit des Pères Maristes. **Pour l'élaboration de votre testament, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre notaire.**

Grâce à nos bienfaiteurs, nous avons récemment aidé à :

Construire un nouveau lycée Sainte-Marie Lyon à Meyzieu.

Accompagner le développement du Temps des Vacances par l'achat de différents terrains.

Soutenir l'organisation du premier festival de philosophie de Lyon en janvier 2020.

Construire un laboratoire pour le Collège Sainte Christine de Kinshasa.

Acheter les bâtiments des anciennes archives départementales pour accueillir MADE iN Sainte-Marie Lyon.

Soutenir les projets culturels et éducatifs des Petits Chanteurs de Lyon.